



Licence Anthropologie

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Anthropologie. 2013, Université Paris Ouest Nanterre La Défense. hceres-02036854

HAL Id: hceres-02036854

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02036854>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence



Anthropologie

de l'Université Paris Ouest Nanterre
La Défense

Vague D – 2014-2018

Campagne d'évaluation 2012-2013



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib



Evaluation des diplômes Licences – Vague D

Académie : Versailles

Établissement déposant : Université Paris Ouest Nanterre La Défense

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Anthropologie

Domaine : Sciences humaines et sociales

Demande n° S3LI140007234

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :
Université Paris Ouest Nanterre La Défense, avenue de la République, 92001 Nanterre Cedex.
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

La licence mention *Anthropologie* constitue une évolution de la licence d'*Ethnologie, préhistoire et ethnomusicologie* qui était organisée en troisième année de licence dans l'offre de formation précédente. Elle s'appuie sur une expérience acquise depuis 30 ans, sur une analyse des demandes de formation dans ces domaines et sur l'évolution des champs scientifiques correspondant au niveau international. Elle propose désormais une formation sur trois années, consacrées principalement aux concepts et aux méthodes de la sociologie, de l'anthropologie et de l'ethnologie. Elle est construite autour d'un nécessaire ancrage disciplinaire avec des ouvertures aux autres disciplines des sciences sociales. Les cours ont lieu en présentiel. Les trois années étant clairement identifiées thématiquement, la formation n'offre pas de parcours spécifique. Le principal objectif de cette licence est la préparation des étudiants à l'entrée dans un master. Elle entend s'insérer au mieux au sein du paysage universitaire européen.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

La formation proposée a été entièrement restructurée. Cette réorganisation en trois ans lui donne une forte spécificité. Dans son ensemble, le projet pédagogique est bien construit. Il répond au contexte universitaire de

l'ouest parisien. L'offre apparaît globalement pertinente, et en adéquation avec la politique générale de l'Université. Le dossier est bien renseigné sur le plan des compétences et des connaissances. L'intégration d'un stage obligatoire en licence 2 (L2) est une évolution positive. La cohérence de la maquette avec le projet de formation est liée à l'adéquation des enseignements. Cependant, la répartition entre les cours magistraux (CM) et les travaux dirigés (TD) est assez déséquilibrée, malgré la faiblesse de l'effectif et en particulier pour les enseignements fondamentaux (60 h CM, 48 h TD au semestre 1 (S1) ; 72 h CM et 24 h TD en S6). Une réflexion sur la répartition CM/TD (d'un point de vue pédagogique) serait donc utile. Par ailleurs, on observe un partage classique entre épreuves écrites et orales, examen terminal et contrôle continu (sur table et à la maison).

Dans sa gestion, l'équipe enseignante est disponible pour des accueils personnalisés des étudiants. Elle s'appuie également sur un site web actif intégrant un forum étudiant. En matière d'enseignement de mise à niveau, les enseignements optionnels peuvent avoir cette fonction. Par ailleurs, des pré-requis sont imposés pour le module de français. Les étudiants qui ne valident pas ce dernier doivent suivre une unité de « consolidation des compétences ». De surcroît, un tutorat a été mis en place sur la base du volontariat dès la L1. Le département a développé également un système d'enseignant référent pour chaque étudiant. Il serait opportun de prolonger le dispositif voire de le faire évoluer, car le taux de validation du diplôme reste relativement faible (57 %). En outre, huit conventions d'échanges existent (Universités d'Amsterdam, de Durham, d'Evora, de Lisbonne, de Manchester, de Mexico, de Munich et d'Oslo) et les mobilités sont encouragées. Près de 10 % des étudiants de L3 effectuent chaque année un départ (autant d'étrangers sont accueillis).

Les débouchés sont présentés à chaque réunion d'accueil. En S2, une unité d'enseignement de « découverte » des secteurs d'activités est proposée. La maquette, organisée en fonction des choix de l'Université, laisse la possibilité aux étudiants d'une orientation active avec les modules proposés. Cependant, il serait utile de faire le bilan de ce dispositif. De surcroît, le département participe au Forum des métiers. Le département semble informer concrètement les étudiants des poursuites d'études dans de nombreux domaines. Une insertion professionnelle est envisageable et les types d'activités possibles sont bien renseignés dans le dossier. Enfin, en matière d'aide à l'élaboration du projet professionnel, il faut mentionner le rôle en particulier du service commun de l'Université CACIOPE (Centre d'Accompagnement, de Conseil, d'Information et d'Orientation sur les Parcours personnalisés des Étudiants).

Les enseignants-chercheurs du département semblent fortement impliqués dans la formation. Une réunion mensuelle est organisée. Un responsable par année a été désigné. Pour autant, la présence d'un conseil de perfectionnement n'est pas signalée. Pour leur part, les intervenants professionnels sont au nombre de deux et interviennent pour 64 h dans une formation qui compte annuellement 432 h, ce qui semble faible. Les recommandations précédemment formulées par l'AERES visaient l'ouverture internationale, la cohérence du parcours et la prise en compte des débouchés réels. Sur ces trois points, et dans le cadre d'une restructuration en trois années de la licence, ces éléments ont été pris en considération. Il faut également noter de nombreux partenariats avec les collectivités locales et diverses institutions culturelles.

- Points forts :

- Une bonne insertion de la formation dans le paysage universitaire européen.
- Le fort investissement de l'équipe pédagogique.
- La restructuration cohérente en cycle de trois ans.
- Le stage obligatoire en L2.

- Points faibles :

- L'équilibre cours magistraux/travaux dirigés qui demande à être amélioré.
- Les intervenants professionnels trop peu présents.
- Le suivi des étudiants inexistant.

Recommandations pour l'établissement

Il serait bon de veiller à un meilleur équilibre entre CM et TD et il conviendrait aussi d'éviter l'emploi des demi-points ECTS. De même, le recours plus régulier à des intervenants extérieurs à l'université serait le bienvenu. Enfin, la mise en place systématique de procédures visant à mesurer le devenir des étudiants serait utile.

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A
- Dispositifs d'aide à la réussite (A+, A, B, C) : A
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : B
- Pilotage de la licence (A+, A, B, C) : B



Observations de l'établissement

Responsable de la formation :

NOM Prénom HEINTZ Monica

Email monica.heintz@u-paris10.fr

1/ Observations portant sur la rubrique « SYNTHÈSE DE L'ÉVALUATION »

Appréciation globale Nous sommes en accord avec cette appréciation fine de notre maquette.

Points forts Nous vous remercions pour la reconnaissance du travail effectué.

Points faibles

Pilotage de la formation
 Nous précisons que le comité de pilotage de la formation de licence se réunira une fois par mois, avant les réunions du département. Il sera constitué des trois enseignants responsables de la formation (un par année : L1, L2 et L3), des trois représentants étudiants (un par année), et de la secrétaire du département d'anthropologie. Lors du LMD2, comme la licence se déroulait sur une année, le responsable de L3 prenait les décisions ensemble avec le directeur du département. Le conseil étudiant provenait du bureau de l'association étudiante existante (AEEAN). La secrétaire sera employée à temps plein à partir de la rentrée 2013, changeant ainsi la dynamique administrative.

Equilibre TD/CM

Nous soulignons le fait que plusieurs CM étant au choix par spécialité en L3 et étant donné le nombre d'étudiants prévu, un suivi attentif et informé est possible lors de ces CM .

L'Etablissement apporte *infra* une réponse globale sur le suivi des cohortes d'étudiants (mise en place de l'OVE au niveau de l'Etablissement) et sur l'évaluation de la formation par les étudiants.

REMARQUE : Les responsables de formation ont apporté, ci-dessus, les observations relatives au rapport d'évaluation de leur formation qui leur semblaient pertinentes.

Deux précisions sont apportées par l'Etablissement :

1/ **L'Observatoire de la Vie Etudiante (OVE)** de l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense a été mis en place en juin 2013. En partenariat avec les responsables de formation, il a pour missions de collecter, analyser et diffuser des enquêtes sur la réussite des étudiants dans leur formation et sur leur devenir professionnel. Les équipes de formations bénéficieront, dans le contrat 2014-2018, de ces données demandées par l'AERES. Accessible directement sur le site de l'université (<http://ove.u-paris10.fr/>), l'OVE publiera les enquêtes nationales ou celles de l'établissement.

2/ Dans le contrat 2014-2018, **l'Etablissement s'engage également à définir et à formaliser**, en concertation avec les équipes de formation, **une procédure d'évaluation des formations par les étudiants**, en s'appuyant sur les nombreuses formes d'évaluation qui existent d'ores et déjà dans l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense.

Le Président de l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense
M. Jean-François Balaudé

